

**Procès-verbal du Conseil Municipal**  
**Réunion du 08 NOVEMBRE 2022 COMMUNE DE BRESSOLLES**

*L'an deux mil vingt-deux, le 08 novembre 2022 à 19 heures les membres du Conseil Municipal légalement convoqué ; se sont réunis dans la salle de la mairie de Bressolles sous la Présidence de Monsieur Christian GOUVERNEUR, Maire Adjoint de la commune de Bressolles.*

**En exercice : 15**

**Présents : 13**

**Votants : 2**

**Date de la convocation : 03 Novembre 2022**

**Etaient Présents : M. Christian GOUVERNEUR, M. Bernard LAVIRE, M. Alain BRET, Mme Isabelle RACCURT. Mme Caroline COGNOT. Mme Carole LABLACHE, M. Serge DELORME, Mme Anne-Laure BRUNET, M. Jérôme LAVIRE, Mme Laurence FALCOZ, Mme Maria JEANNEY.M. Jean-Pierre PERROT. M. Dominique RACCURT**

**Etaient Absents excusés : Andrée RACCURT (Pouvoir C. GOUVERNEUR), Gilbert PIPAZ (Pouvoir M. JEANNEY)**

**A été élue secrétaire de séance : Madame Carole LABLACHE**

**ORDRE DU JOUR**

- Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2022.
- Budget communal : décision modificative n°1.
- Personnel communal : modification du tableau des emplois permanents.
- Contrat de déneigement : avenant déclaration de sous-traitance.
- Convention indemnisation envers une entreprise agricole lors de petites interventions ponctuelles.
- Point sur la Conférence Intercommunal du Logement (CIL).
- Projet de mutualisation Police Municipale ou Garde Champêtre.
- Comptes rendus de réunions.
- Questions diverses.

**2022/45 Budget Communal / Décision modificative N° 1.**

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les crédits nécessaires à l'équilibre de la décision modificative n°1 portant sur la section d'investissement d'un montant de 565,00 €.*

**Compte 1641 + 565,00 €**

**Compte 21318 - 565,00 €**

**2022/46 Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité.**

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie et fixe le nouveau tableau des emplois permanents à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022. La modification porte sur la création d'un emploi à temps non complet en milieu scolaire doté d'une durée hebdomadaire de 24.48 heures.*



**Contrat de déneigement : avenant déclaration de sous-traitance.**

Après beaucoup de questionnement et sans éléments de réponse, le Président de séance n'a pas proposé le vote à l'assemblée. Ce point du jour est donc reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

**2022/47 Convention indemnisation envers une entreprise agricole lors de petites interventions ponctuelles.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler, à échéance, la convention de prestations de services avec l'EARL du Pontet selon la décomposition suivante :

- Tarif horaire – élagage utilisation du ou du broyeur 73,00 € HT.
- Tarif horaire- intervention avec télescopique ou tracteur 60,00 € HT.
- Tarif horaire – main d'œuvre utilisation d'une tronçonneuse 30,00 € HT.

**Point sur la conférence Intercommunal du Logement (CIL).**

**Projet de mutualisation Police Municipale ou Garde Champêtre.**

**Comptes rendus de réunions.**

**Questions diverses.**

Début de la séance 19h00

Fin de séance 21h30

